

DEC180056INSHS

**Décision portant renouvellement de l'unité de service et de recherche USR n° 3261 intitulée
*Maison des Sciences de l'Homme Lorraine*****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine et nommant M. Gérard Heinzmann directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161737INSHS en date du 29 juillet 2016 portant nomination de Mme Sylvie Camet directrice ;

Vu l'accord de la co-tutelle ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE :**Article 1^{er} – Renouvellement**

L'unité de service et de recherche (USR) n° 3261 suivante est renouvelée pour une durée de cinq ans, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales

Délégation : Centre-Est

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme Lorraine

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : Université de Lorraine

Section d'évaluation : 34

Article 2 – Nomination

Mme Muriel Sinanides, déléguée régionale de la délégation Centre-Est, est nommée directrice par intérim jusqu'au 30 juin 2018, en remplacement de Mme Sylvie CAMET, démissionnaire.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

